

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n°33-2021**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	03/06/2021
Présents	19
Absents	4
Procuration	3
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du trois juin deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la salle Paul Dardier, à MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi sept juin deux mille vingt et un à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, COMTE Nicolas, GIROUSSE Laurent.

Procurations : ALEXANDRE Maria à COMTE Nicolas, ALBAN Marie-Françoise à GIROUSSE Laurent, PEISER Jean Luc à CAUX Xavier

Absents : ALEXANDRE Maria, ALBAN Marie-Françoise, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme. MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le montant des subventions attribuées par la commune de Mirepoix aux associations, au titre de l'année 2021.

Il est précisé que seuls les dossiers complets de demandes de subventions sont présentés lors de cette séance.

- **Décide** d'allouer aux associations, au titre de l'exercice 2021, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget,
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
Xavier CAUX 

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-009-210901948-20210607-33D2021-DE

**ANNEXE - Point 4. Vote des subventions aux associations**

<b>Nom de l'Association</b>	<b>Subvention obtenue en 2020</b>	<b>Subvention demandée en 2021</b>	<b>Propositions</b>
Coopérative scolaire école maternelle Jean Jaurès	1 872 €	1 870 €	1 870,00 €
Coopérative scolaire école élémentaire Jean Jaurès	4 420 €	4 420 €	4 420,00 €
OGEC Mirepoix école Saint Maurice (avance sur subvention)	44 520 €	44 000 €	13 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>19 290,00 €</b>

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2021

Application agréée E-legalite.com